Comité de Quartier « FÉJAZ »
Réunion du 20 avril 2022

édité le 26 avril 2022
Référence : ST-2022-0098

Présents : Samira MAKHLOUFI (élue en charge du CQ Féjaz), Florence SCHNEIDER et Véronique REMY (association « au bonheur d'une pause), Gilbert MADELON (Directeur de l'environnement et de l'aménagement), Serge RICHARD (médiateur social), Abdelah SELAMI (SIVU Jeunesse), Membres du comité de quartier : Présents 26 / excusés 6 / absents non excusés 34

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
JARDINS PARTAGÉS	
<u>Que sont les jardins partagés ?</u> Ce sont des jardins potagers, implantés au cœur du quartier, que les habitants vont faire vivre collectivement. L'objectif de ce projet est de : - créer du lien social - partager les connaissances - partager les récoltes (par exemple, lors d'une fête de quartier) Les valeurs de ce projet sont également tournées autour du respect de l'environnement par : - une culture sans pesticide - la mise en place d'un récupérateur d'eau Les jardins seront constitués au ¾ de collectif et ¼ d'individuel. C'est différent des jardins familiaux qui sont constitués uniquement de parcelles individuelles.	Ce projet a émergé suite aux précédentes réunions de comité de quartier.
<u>Où seront-ils situés ?</u> Le choix du lieu est finalisé, proche des arbres Voir triangle bleu sur le plan page 7 - pour une surface approximativement de 350 m² -	
Le point de compostage, qui permettra en autre d'alimenter ces jardins, sera positionné près de la crèche. Voir plan page 7 (le point rouge)	Le site de compostage sera inauguré le samedi 30 avril à 10 heures – venez nombreux avec votre petit seau et être les premiers à alimenter le site ☺

<u>Qui est impliqué ? Qui peut venir ?</u> Un collectif a été créé qui a commencé à travailler en janvier 2022. Ce collectif évoluera en association. Suite à un questionnaire aux habitants élaboré et distribué dans les boites à lettres des habitants, il ressort que - 36 personnes souhaitent jardiner, - 26 souhaitent s'investir / aider, - 15 souhaitent participer à l'entretien du site. 4 référents du site de compostage ont été formés. Le groupe est accompagné par la Mairie (aide financière et fournisseur du terrain), Compost'action, Grand Chambéry.	La Mairie félicite Mmes AUCLER, CHHO et PAGNAL ainsi que M. LACROIX pour leur investissement. Toute personne souhaitant s'investir dans les jardins partagés peut se faire connaitre directement auprès de ces personnes ou envoyer un mail à comitesdequartiers@laravoire.com qui fera suivre.
<u>Prochaines étapes :</u> - Afin de s'inspirer, le collectif ira visiter les jardins partagés de La Motte Servolex « La Picolette ». - De Mars à Juillet 2022 : conception du jardin (NB : pour éviter que les jardins ne soient dégradés par des animaux, une clôture est envisagée) - De sept à décembre 2022 : préparation des surfaces de culture - Février 2023 : première exploitation.	
MAISON DE FÉJAZ	
<u>Avancement des travaux :</u> Les travaux de transformation sont retardés car il y a eu dépôt de bilan d'une entreprise qui devait intervenir. De nouveaux devis ont été sollicités. L'ouverture est toujours espérée pour Septembre 2022 mais le délai dépend des capacités des entreprises à intervenir.	

<u>Que peut-on y trouver et quand ?</u> Des animations intergénérationnelles (Voir le programme page 8), Un animateur numérique pour aider en informatique les mardis et jeudis, Un médiateur social les jeudis matins, Le RAM (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s) restera sur place, Le SIVU Jeunesse les mardis (voir présentation du SIVU page 10), Un café associatif « au Bonheur d'une pause » (voir page 11) qui sera en place une fois les travaux terminés.	Voir également sur le site de la Mairie pour plus de précisions sur la Maison de Féjaz : https://www.laravoire.fr/731-fejaz.htm
ZONE APAISÉE AUTOUR DE L'ECOLE	
Il s'agit d'une « zone de rencontre » piétons, voitures, vélos. Ce dispositif existe dans le code de la route depuis environ 10 ans Cette zone est limitée à 20 km/h Elle concerne les rues Victor Hugo, Georges Clémenceau, Mont Saint-Michel et Route de Barby Aux 4 entrées de la zone, au sol, seront peints 4 grands logos ainsi que des bandes « saumon » en résine qui feront un effet de porte d'entrée. il y aura également des panneaux à chaque entrée et sortie de la zone.	Cette solution technique a été choisie pour son bon compromis efficacité/coût – elle va être testée et pourra évoluer. Dans une zone à 30 km/h, il est en général nécessaire d'avoir des trottoirs. Sans trottoirs, le partage de la chaussée est primordial et il est nécessaire de passer à 20 km/h. Voir plan page 12 voir photomontages page 13
Pourquoi ne pas mettre une petite statue symbolisant un enfant comme on peut en voir ailleurs ?	Ce genre de figurine a déjà été mis en place sur la commune mais a malheureusement brûlé. Ce type de « totem » est intéressant pour signaler un point spécifique, une zone de rencontre est étalée sur un linéaire conséquent. (quelques centaines de mètres).

Pourquoi ne pas mettre un radar pédagogique ?	La mairie dispose d'un radar pédagogique. Il est amovible et est déplacé dans d'autres zones selon les besoins. Il faut au moins 50 mètres pour mesurer la vitesse d'un véhicule ; ce système n'est donc pas efficace dans les rues Victor Hugo et Mont St Michel.
Les priorités à droite ne sont pas respectées route de Barby. Ne peut-on pas mettre des panneaux ?	Ces panneaux ne sont pas nécessaires car c'est la simple application du code de la route. Un panneau existe déjà à l'entrée de la rote de Barby vers le carrefour de la trousse demandé par un comité de quartier précédent indiquant les 7 priorités à droite.
Quelle est la fréquentation actuelle ?	La rue Clémenceau a une circulation de moins de 500 véhicules / jour (en semaine) La route de Barby supporte environ 2 000 véhicules / jour (en semaine).
Comment a été choisie cette zone ?	Dans le travail fait avec le CEREMA et dans l'objectif de devenir une ville dite « à 30 km/h), la commune travaille pour que 80% des rues soient à 30 km/h max (et donc 20% des routes permettent de circuler plus vite.) Cette zone a été choisie à cause de la proximité de l'école.
Pourquoi ne pas mettre des sens uniques dans les 2 rues parallèles ?	Le sujet nécessite un gros travail de concertation car les avis sont très différents dans ce domaine, notamment pour les riverains. Attention à ce type d'aménagement qui risque d'augmenter la vitesse des véhicules, ne voyant plus personne arriver dans le sens inverse
Quid des trottinettes et des vélos qui roulent vite ?	Il faut savoir qu'en cas d'accident piéton / vélo ou piéton / trottinette, c'est bien souvent le 2 roues qui est le plus accidenté. Ce sont les 2 roues qui ont le plus de séquelles physiques, ils font attention à ne pas tomber.
TRAVAUX 2022	
Des travaux de reprise de chaussée auront lieu - rue de la Chavanne devant le LEP - rue de la Clairière - rue Lamartine / Nivolet / Vieux Moulin Des travaux espaces verts auront lieu rue de la Clairière	

La reprise de chaussée sera en bicouche. Une route est refaite une fois tous les 20 ans environ en enrobé. Entre 2 rénovations, un bicouche qui tient entre 7 et 10 ans permet de prolonger cette durée initiale. Les trous de type « nid de poule » sont rebouchés avant le passage du bicouche ; les simples petites déformations de la planéité de la route ne sont par contre pas reprises.	Aux derniers travaux, la 2ème couche n'a pas tenu. L'entreprise a analysé le défaut qui démontre un problème concernant les cailloux. Elle prévoit donc de s'approvisionner dans une autre carrière. L'entreprise reprend les travaux à ses frais.
L'armoire électrique rue du Nivolet disjoncte souvent à cause des candélabres qui ont 50 ans, les boitiers intérieurs sont à changer.	N'hésitez pas à signaler aux ST (Services Techniques) de la Mairie si un candélabre est en panne ou endommagé – voir en annexe page 14
Il y aura une reprise de la signalisation routière au niveau de la rue de la Dent du Chat sauf dans l'angle pour des raisons de sécurité.	
Une zone « espace sans tabac » va être mise en place autour de l'école et des zones de jeux d'enfants afin de débanaliser l'usage du tabac.	https://www.ligue-cancer.net/article/56740_les-espaces-sans-tabac-pour-denormaliser-le-tabagisme-et-proteger-les-jeunes
Présentation de la signalétique directionnelle complémentaire pour orienter vers le quartier Féjaz et ses commerces. Carrefour de la Trousse et autres croisements.	
La rue du Nivolet n'est pas adapté à la circulation des vélos	C'est un problème de largeur de chaussée. Un projet avait déjà été présenté lors d'un comité de quartier antérieur. Le budget 2022 n'a pas retenu de proposition pour cet axe.
On se sent un peu oubliés sur Féjaz pour les travaux.	Le nombre de travaux sur le quartier de Féjaz est conséquent sur les 10 dernières années.
Quid des façades des immeubles de l'OPAC ?	La mairie a sollicité l'OPAC qui a émis un avis favorable. Ils vont faire des travaux de rénovation entre fin 2022 et 2024 sur leurs immeubles
ESPACE RESERVÉ (E.R.) MODES DOUX	
Le chemin symbolisé sur le plan (Voir annexe page 15) est actuellement privé ; La modification N° 2 du PLUi prévoit de réserver cet emplacement afin de faire un chemin piéton lors d'une mutation de ce terrain.	une enquête publique sur la modification du PLUi est en cours (voir presse, affichages) et: https://www.grandchambery.fr/2767-l-actualite-du-plui-hd.htm

PROCHAINES REUNIONS DE CQ	
Pour la prochaine réunion de CQ vous recevrez, comme d'habitude votre invitation par mail ou par courrier	Rappel : seules les personnes inscrites au CQ reçoivent les invitations et le compte-rendu. Pour s'inscrire à un ou plusieurs comités de quartiers : - https://www.laravoire.fr/735-comites-de-quartiers.htm - Ou déposer en mairie un courrier avec votre nom, prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone
Lors du brainstorming de Novembre, des thèmes ont émergé.	Des réunions spécifiques seront organisées centrées sur l'émergence d'idées sur les thèmes de l'environnement et des animations
Samira MAKHLOUFI Élue déléguée au Logement, à la Solidarité et au comité de quartier de Féjaz	

ANNEXE 1 : EMPLACEMENT DES JARDINS PARTAGES ET DU POINT DE COMPOSTAGE

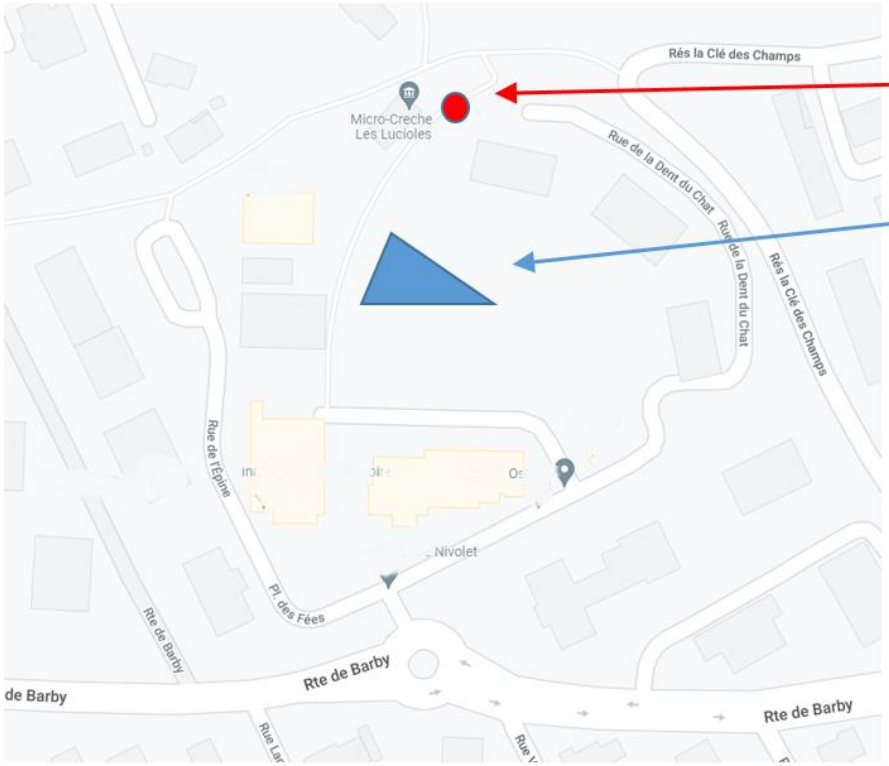

Site de compostage

Jardins partagés

ANNEXE 2 : ANIMATIONS INTERGENERATIONNELLES

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

"Bien manger, Bien bouger"

Les mercredis - 04/05 > 08/06

Série d'ateliers qui vous donnera conseils et astuces pour concilier plaisir et santé au quotidien.

- Sur inscription, entrée libre
- De 14h à 16h

Rendez-vous intergénérationnel

Les lundis

Jeux et échanges avec les élèves du collège E. Rostand de 14h à 16h. A noter que le Wii Bowling en date du 18/04 est sur inscription.

salle Symphonie

LA FABRIQUE À NEURONES

Gym des neurones

Les jeudis - 05/05 > 16/06

Gymnastique du cerveau pour entretenir sa mémoire !

- Sur inscription
- 12 euros les 6 séances / 10h à 11h

Mardi "Ciné débat"

26/04, 24/05, 28/06

Un film et un débat sur un thème de société choisi par les vidéophiles !

- Entrée libre
- De 14h30 à 17h

Atelier Artistique

Les vendredis

Découvrez "partage art", des ateliers d'arts plastiques ludiques et créatifs

- Entrée libre
- De 14h à 17h

Renseignements | 04 79 71 07 62 (en semaine de 8h à 12h) ou muriel.amat@laravoir.com

salle Mélusine

La salle Mélusine (Féjaz) et la salle Symphonie (Centre-ville) sont des espaces d'accueil pour tous. Sans rendez-vous, sans obligation, juste pour le plaisir, vous y trouverez un accueil chaleureux, des animations et de bons moments partagés.

les horaires

Salle Symphonie (Centre-ville) ouverte :
lundi au vendredi de 14h à 17h

Salle Mélusine (Féjaz) ouverte* :
lundi et jeudi de 14h à 17h

*(hors vacances scolaires)

Gym douce

Les lundis - 02/05 > 30/05

Au programme : exercices sur chaise, prévention de la perte musculaire et de l'amplitude articulaire.

- Sur inscription avec Laurent Villerelle
- 10 euros les 5 séances / 1h

Ciné Challes

14/04, 05/05

Divertissez vous en venant voir ou revoir un film !

- Sur inscription mercredi avant la séance
- Départ bus Féjaz (15h15) Collège (15h25)

Nos partenaires

Carsat · msa santé famille retraite services · Filieris · ANGDM · frcantec · CNRACL

Les animations

Repas Portugais

Salle Symphonie - 13/04

Voyage culinaire dans le nord du Portugal avec un atelier cuisine et dégustation !

- Sur inscription
- Participation : 4 euros

Pique Nique

Parc Malatray à Barby - 16/05

Ambiance conviviale à l'ombre des grands arbres du parc Malatray pour profiter des joies d'un pique nique printanier. Départ à pied Collège (11h), Féjaz (11h30).

Journée Nature

Portes du Vercors - 23/06

Découvrez le jardin des fontaines pétrifiantes le matin et appréciez la croisière à bord du bateau à roue le long de l'isère après le pique nique de midi.

- Départ bus Collège (8h), Féjaz (8h10)
- Participation : 12 euros

Voyage Club

Carqueirannes - 29/08 au 02/09

Profitez du dépaysement au Village Club Mileade "séniors en vacances en partenariat avec l'ANCV et la CARSAT" dans le sud de la France (Var).

- Sur incription
- Tarification selon grille tarifaire

Renseignements | 04 79 71 07 62 (en semaine de 8h à 12h) ou muriel.amat@laravoire.com

PROGRAMME
avril à juin 2022

Activités & rencontres

Proposées par le pôle séniors du CCAS de la Ravoire

NOUVEAU SALLE SYMPHONIE

"Bien manger, Bien bouger"

UFOLEP vous propose 6 ateliers sur le thème de la nutrition et l'activité physique !
- sur inscription places limitées -

Tél. **04 79 71 07 62**

ANNEXE 3 : SIVU JEUNESSE

SIVU :
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique,
se concentre sur les jeunes de 11 à 25 ans
existe ici depuis 1997
travaille en collaboration avec les enseignants,
les administrations

Le SIVU de Ravoire est situé près de l'Eglise
Il y a des locaux dans chaque commune
exemple : des activités sportives ont lieu au gymnase du Granier
mais aussi sur Challes les Eaux

Vous trouverez les informations de contact et programmes sur la page https://www.laravoire.fr/764-sivu-jeunesse.htm

Parmi les divers thèmes abordés par le SIVU, on trouve :

- Des ateliers théâtre
- De l'initiation à la peinture
- Des moments jeux de société
- De l'intervention dans les écoles sur la prévention au cyber harcèlement
- De l'orientation scolaire par les plus anciens s'adressant aux plus jeunes
- Une bourse pour passer le BAFA
- Un dispositif 1er job
- Une bourse pour passer le permis (en projet)
- Des accompagnements de projets humanitaires, de loisirs ou de séjours
- Des moments « aller vers » où les animateurs vont à la rencontre des jeunes dans l'espace public pour discuter avec eux
- La participation au Carnaval
- etc …

ANNEXE 4 : AU BONHEUR D'UNE PAUSE (café associatif)

Le café associatif au Bonheur d'une pause existe déjà à Barby
L'idée est de créer la même chose sur Féjaz
Vous pouvez donc déjà aller voir à Barby comment ça se passe

« au bonheur d'une pause », c'est un lieu de rencontre, intergénérationnel, un lieu de pause, de vie, de discussion, de vie sociale

Les parents avec leurs poussettes sont les bienvenus

Il y a un coin pour les enfants (sous la surveillance de leurs parents)

On peut y trouver des gens qui viennent avec leur ordinateur portable pour travailler en étant entouré de vie, des gens qui viennent lire, discuter, se poser

On y trouve

- un café : boissons sans alcool, locales, cafés « suspendus »
- Des conférences
  - par exemple sur l'histoire de la Ravoire,
  - conférence parentalité (parents solos, maternité, …)
  - Tout partage de savoir
- Des ateliers animés par des professionnels :
  - Art floral
  - Cuisine
  - Révision du code de la route
  - Conduite automobile économique
  - couture
- Musique (mini concerts amateurs, fête de la musique)
- Soirées Karaoké
- Et toute idée d'animation ou de partage

A Féjaz, le café sera situé dans la Maison de Féjaz,
la surface sera plus grande que la salle Mélusine
Il y aura une terrasse extérieure
L'entrée sera côté place
Il sera ouvert 3 à 4 demi journées par semaine
dans un premier temps

ANNEXE 5 : ZONE APAISÉE AUTOUR DE L'ÉCOLE

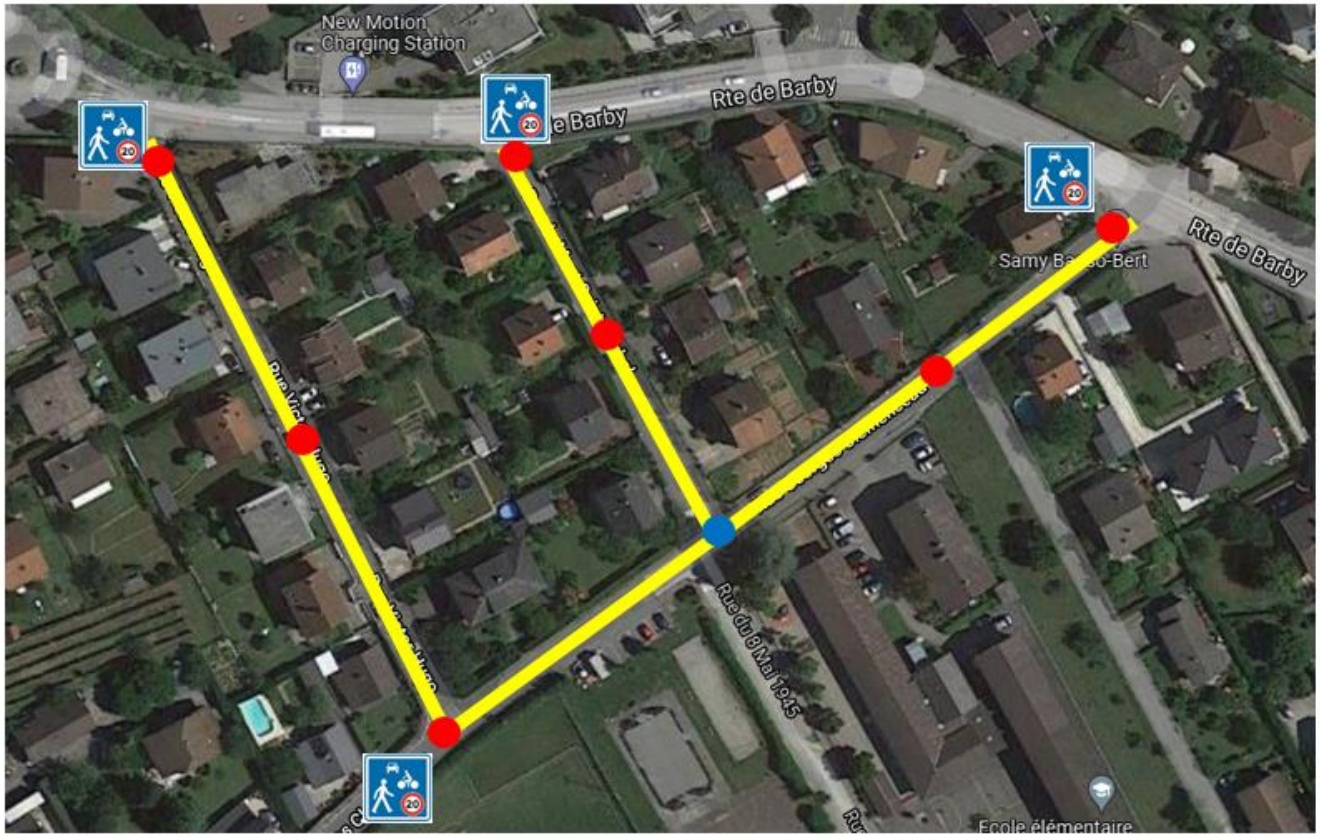

Environ 400 mètres de long

Zone de rencontre 4 panneaux + résine devant le logo pour effet porte

+ 4 panneaux fin de zone de rencontre.

Grands logos : 3 tous les 60 m + 4 aux entrées

Logos existants sur passage surélevé à refaire

ANNEXE 5 : ZONE APPAISÉE AUTOUR DE L'ÉCOLE (suite)

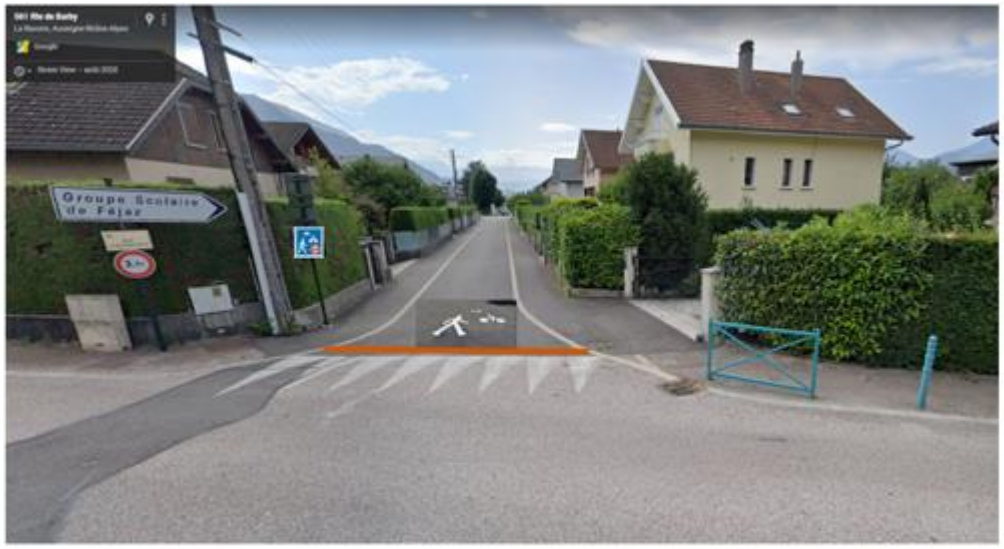

ANNEXE 6 : EFFECTUER UN SIGNALEMENT AUPRES DES SERVICES TECHNIQUES

Pour toute anomalie sur la commune relevant des services techniques …

- Voirie (trottoir, chaussée)
- Lampadaire
- Panneaux de signalisation endommagés
- Câblé (électrique ou télécom) qui pend trop bas, voire sur la chaussée ou poteau endommagé ou dangereux
- Résidus de travaux de BTP sur la voirie
- Dysfonctionnement de Jeux pour enfants
- Végétation du domaine public (arbres, fleurissement, haies, pelouses, etc …
- Dépouille d'animal
- Zone de collecte des déchets
- Etc ….

… signalez-le aux services techniques : Nous sommes là pour maintenir votre espace public propre et sécure
1 – idéalement, via le formulaire en ligne : sur le site https://www.laravoire.fr/ → démarches, → services techniques, le reste est intuitif
2 – ou par mail (idéalement avec photo à l'appui) à services-techniques@laravoire.com
3 – en cas d'urgence ou si vous n'avez pas accès à internet : 04 79 72 73 49 (un répondeur prendra votre message en cas d'absence)
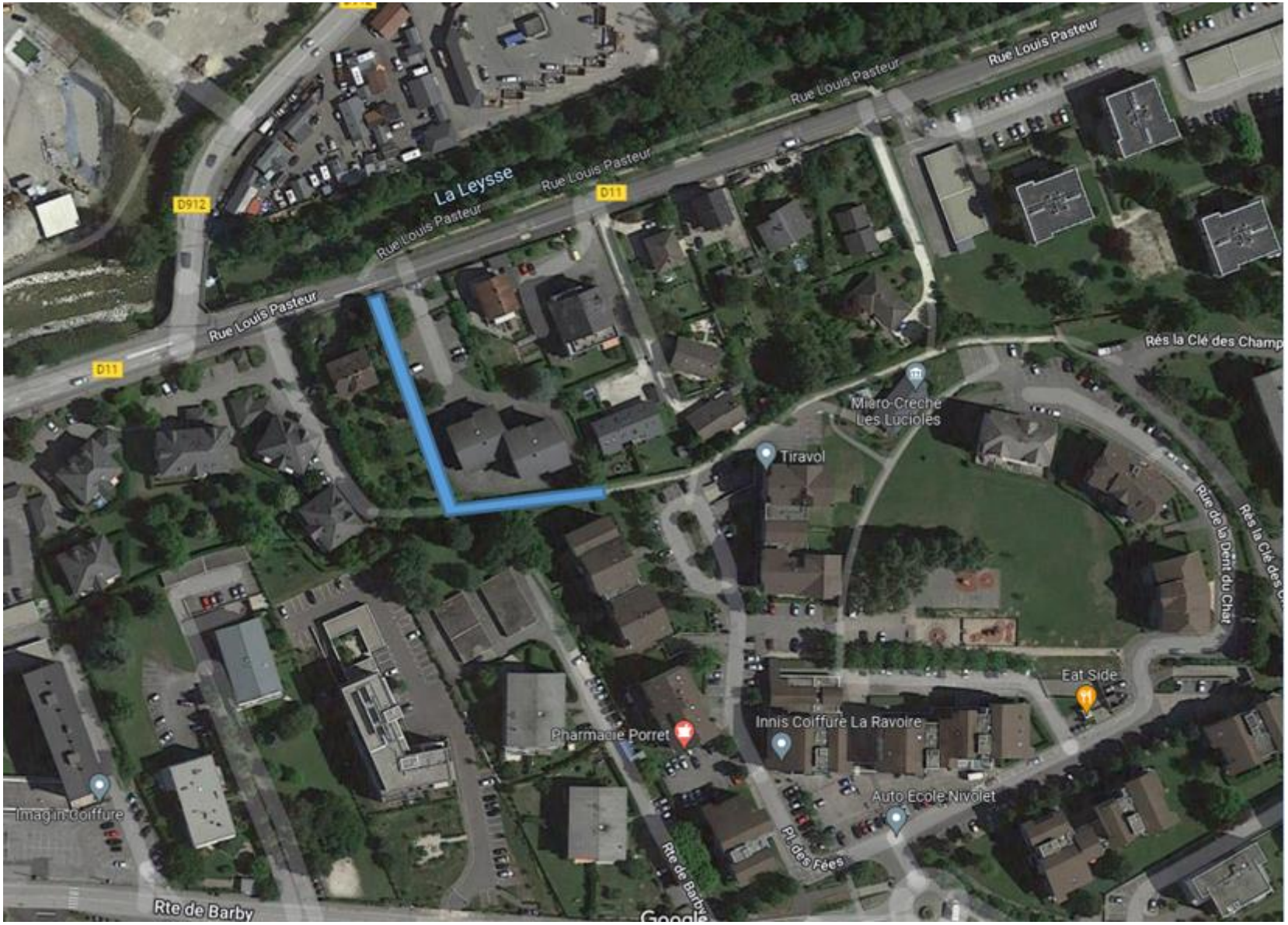
ANNEXE 7 : ER CHEMINEMENT DOUX